Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260430-D0020260009110-DE

Centre MORBIHAN Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 avril 2026

DC.2026.091

Date de convocation : 24 avril 2026

Délégués en exercice : 33	Présents : 31	Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à 18h30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Avel Dro - 2, rue de la Paix - 56500 EVELLYS (Naizin), en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

PRÉSENTS : Mme CAROLE AMIOT-BOTUHA, Mme Martine AUDIC, Mme Isabelle BREHELIN, M. Philippe AUDO, Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, Mme Chantal BIHOES, M. Pierre BOUEDO, Philippe CADORET, M. Ghislain CANTE, M. Christophe DANO, Mme Isabelle GICQUELLO, M. Pierre GUEGAN, M. Stéphane HAMON, M. DAVID JEHANNO, M. Hugues JEHANNO, M. Yvon LE CALLONEC, M. Serge LE FORESTIER, M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme Christelle LIDURIN, Mme Catherine LORGEOUX, Mme Viviane OLIVEUX, Mme Leslie OLIVEUX, M. Jean-Marc ONNO, Mme Marie-Pierre PICAUT, Mme SANDRA PINET, M. Jean-Pierre RIQUELME, M. Guénaël ROBIN, M. Benoît ROLLAND, M. Pascal ROSELIER, Mme Marie-Christine TALMONT, M. Éric VOURCH

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Amélie LE HENANFF donne pouvoir à M. Benoît ROLLAND, M. Frédéric ROSELIER donne pouvoir à M. Pierre GUEGAN

Secrétaire de séance : Mme Martine AUDIC

Compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil et par les Vice-Présidents dans le cadre de la délégation reçue du Président

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-10,

VU la délibération n°DC206-047 en date du 3 avril 2026 par laquelle le Conseil communautaire donne délégation au Président de Centre Morbihan Communauté,

VU les arrêtés établis en date du 3 avril 2026 donnant délégation de fonctions et de signature aux Vice-Présidents,

VU les décisions prises ci-dessous,

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260430-D0020260009110-DE

Date	Intitulé de l'acte
Benoît ROLLAND - Président	
09/04/2026	**2026-024** - Renouvellement du Parc Informatique auprès de la Société OCI ouest à Vannes pour une durée d'un an au 11 mars 2026 et pour un montant de 5 052.00€ HT soit 6 062.40 € TTC
09/04/2026	**2026-025** - Renouvellement du Parc Informatique auprès de la Société BFI2 à Saint-Thuriau pour une durée d'un an au 11 mars 2026 et pour un montant de 14 108.93 € HT soit 16 930.72 € TTC
09/04/2026	**2026-026** - Renouvellement des maintenances des éléments de sécurité des Systèmes d'information « Pare-feu-Antispam - Analyser » auprès de la Société VFLIT à Vannes pour une durée d'un an au 11 mars 2026 et pour un montant de 5 060.00 € HT soit 6 072.00 € TTC
09/04/2026	**2026-027** - Renouvellement des systèmes antivirus pour l'ensemble du système d'information auprès de la Société OCI ouest à Vannes pour une durée de 36 mois au 11 mars 2026 et pour un montant de 18 675.00€ HT soit 22 410.00€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- **DE PRENDRE ACTE des décisions prises par les Vice-Présidents dans le cadre de la délégation reçue du Président.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour : 33	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 05/05/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND

